

**Nombre de membres**

**Séance du 13 juin 2017**

**en exercice:** 14

L'an deux mille dix-sept et le treize juin à 19 H 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 juin 2017, s'est réunie sous la présidence de Monique JOUSSEAU.

**Présents :** 11

**Sont présents:** Jean-Paul BRELOT, Vincent BUGAUT, Pascal CHEVRIER, Baptiste DELORME, Christophe DESCOMBIN, Emmanuel DEVAUX, Monique JOUSSEAU, Isabelle KHERROUFI, Guy MOUREAUX, Guy PERRET, Vincent SERVIGNAT

**Votants:** 12

**Représentés:** Michel BISSARDON par Vincent BUGAUT

**Excuses:**

**Absents:** Bernard CARDON, Brigitte JOLY

**Secrétaire de séance:** Isabelle KHERROUFI

Date d'affichage du procès verbal : 20 Juin 2017

**Lecture du Compte-rendu du 16 MAI 2017 :**

A la lecture du compte-rendu, Guy MOUREAUX fait remarquer qu'au début de la seconde phrase du point 1, il faut lire le Maire et non "Elle".

Il est approuvé à l'unanimité.

**Rajout à l'ordre du jour :**

Le Maire demande au Conseil la permission de rajouter à l'ordre du jour l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre.

Le Conseil Municipal donne son accord.

**1. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté (DE 2017 030) :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté pour le chauffage de la Mairie et de l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette adhésion.

**2. RIFSEEP SAUF AGENTS TECHNIQUES (DE 2017 031) :**

Il convient de refaire la délibération en enlevant les agents techniques car l'arrêté ministériel les concernant n'a pas été publié et ils ne peuvent pas percevoir le RIFSEEP. Ils seront donc sous le régime de l'IAT en attendant l'arrêté ministériel.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

**3. Choix lot 2 (peinture) façades Mairie :**

Trois entreprises ont été consultées :

Entreprise BERTHOUD : n'a pas répondu.

Entreprise Sylvain KLING : 10 955 € HT

Entreprise FELIX Gaël : 2 939 € HT

L'entreprise FELIX est retenue pour les travaux de menuiseries.

**4. Choix du Maîtres d'Oeuvre travaux en Vallay (DE 2017 032) :**

Le Maire informe le Conseil qu'une consultation a été lancée pour le marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux En Vallay.

Trois entreprises ont été consultées : Pascal LAMURE, R2S Concept et 2 Age Conseils. Seules deux entreprises ont répondu :

- R2S Concept (Ecuisses) pour un montant de 11 000 € HT,
- 2 Age Conseils (Lux) pour un montant de 9 100 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient 2 Age Conseils comme maître d'oeuvre pour les travaux En Vallay.

**5. Demande famille intolérance au gluten pour repas restaurant scolaire - Facturation (DE 2017 033) :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la rentrée prochaine, une petite fille, intolérante au gluten, mangera au restaurant scolaire.

Il a été décidé, avec la famille, que les repas seront fournis par la famille.

Le Maire demande quel coût facturer à cette famille pour le temps de garde au restaurant scolaire ?

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de facturer 1 H 30 de garderie à la famille au tarif en vigueur.

**6. Emplacements réservés (DE 2017 034) :**

*\* Terrain des Méplants :*

Ce terrain appartient à la famille BERTHET, il est classé en emplacement réservé au PLU.

Le 11 Mai 2016, la famille a envoyé un courrier pour mettre en oeuvre son droit de délaissement concernant cette réserve. Ce droit arrive à échéance bientôt et il faut donc que la Commune se positionne pour acheter cette parcelle (si possible en terrain agricole) ou pour lever la réserve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lever l'emplacement réservé n°4 du PLU (parcelle C n°163).

*\* Terrain Badey :*

La Commune ne souhaite pas préempter le terrain, constitué des parcelles BK 245 - 156 - 158 et 157. Le Conseil demande que soit réalisé une étude hydraulique afin de justifier de la levée de l'emplacement réservé.

**7. Semaine des 4 jours à la rentrée scolaire :**

Guy MOUREAUX indique que les conseils municipaux de PLOTTES et OZENAY doivent se déterminer sur le choix des rythmes scolaires pour la rentrée 2017.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la semaine de 4 jours.

**8. Départ de Laurent NOMBLOT :**

Laurent NOMBLOT part en Septembre sur un poste de direction à l'école de Saint-Martin-Belle-Roche.

**9. Concert Eglise :**

Il aura lieu le Samedi 1er Juillet 2017. A 10 h 30 : inauguration de la toiture, Place de l'Eglise, puis concert.

**10. Permanences élections 2ème tour :**

Le Maire fait un tour de table afin de remplir le tableau des permanences pour le 2ème tour. Il sera transmis par mail dans la semaine.

**11. Questions diverses :**

- \* Baie vitrée du commerce.
- \* Refection du terrain de boules sur la Place du Monument.
- \* Affaire relancée pour le four à pain.
- \* Des Administrés se sont plaints des nuisances produites par des aboiements.

Séance levée à 21 H 00.

Le Maire,  
Monique JOUSSEAU

